SYNDICAT DE GESTION DES GORGES DE L'ARDÈCHE

BULLETIN D'INFORMATIONS
NOVEMBRE 2026

GORGES DE L'ARDÈCHE
SYNDICAT DE GESTION

LES GORGES DE L'ARDÈCHE FRANCHISSENT UNE NOUVELLE ÉTAPE VERS LE LABEL GRAND SITE DE FRANCE !

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans la candidature des Gorges de l'Ardèche au label Grand Site de France ! Après le dépôt du dossier en mars, Coralie Moulin, inspectrice générale de l'IGEDD, s'est rendue sur le territoire du 20 au 22 octobre afin de découvrir concrètement le projet et les actions engagées : paysages, agriculture, villages, patrimoine et accueil des visiteurs. Cette démarche collective dépasse les limites administratives. Seize communes, trois intercommunalités et deux départements, en Ardèche comme dans le Gard, se sont mobilisés pour porter ensemble cette candidature, fruit d'un important travail partenarial. Prochaine étape : la commission nationale, en 2027, au cours de laquelle l'inspectrice présentera ses conclusions.


Visite de la délégation © SGGA.

ÉDITO

Samedi 7 novembre s'est tenu le 42e marathon international des Gorges de l'Ardèche. C'est dans le décor exceptionnel de la réserve naturelle que se sont élancés quelque 1 800 participants à bord d'environ 750 embarcations. Des sportifs venus de France et d'ailleurs, ainsi que de nombreux locaux, ont pu, à n'en pas douter, apprécier le cadre naturel dans lequel ils évoluaient. Dès vendredi, le SGGA était présent pour tenir, comme il se doit, son rôle d'information, de médiation et de pédagogie. Sur la plage du Pont d'Arc un animateur a accueilli des scolaires très attentifs pour leur expliquer la vie de la rivière : sa géographie, ses crues, son histoire et la nécessité de protéger tout son environnement. Deux agents du SGGA ont également tenu un stand pour présenter et faire découvrir la réserve naturelle aux sportifs venus s'inscrire ainsi qu'aux visiteurs. Informer et sensibiliser le public à la préservation de cet espace naturel protégé, de sa flore, de sa faune mais aussi de l'environnement en général : quelle belle mission !

Joseph Aiesi, Vice-président Sports de nature et manifestations sportives

ÉTUDE DES LICHENS : UN INDICATEUR DE LA SANTÉ DES FORÊTS

Les lichens sont des organismes issus de la symbiose entre un champignon et une algue verte ou une cyanobactérie. Sensibles aux conditions de leur environnement, ils constituent de précieux indicateurs de l'état de santé des écosystèmes. À la suite d'une première étude menée en 2012-2013, le SGGA a signé une convention avec la FRAPNA 07 afin d'actualiser l'inventaire des lichens forestiers et d'évaluer l'état de conservation des forêts de la Réserve naturelle nationale. Ce travail minutieux s'étend sur trois ans, de 2025 à 2027. En 2026, 125 taxons ont été recensés, dont 26 taxons patrimoniaux, présentant un intérêt particulier en raison de leur rareté ou de leur valeur écologique. Rendez-vous en 2027 pour découvrir les conclusions de cette étude !


Lichens © SGGA.

SUIVI DU CLIMAT : DES CAPTEURS POUR MIEUX COMPRENDRE SON ÉVOLUTION

Le climat influence directement l'évolution des écosystèmes abrités par la réserve naturelle. Des sondes permettant de mesurer les conditions climatiques du territoire ont été placées dans les Gorges de l'Ardèche. Certains de ces dispositifs sont en place depuis une vingtaine d'années, ils permettent une analyse sur le temps long servant à identifier les effets actuels et à venir du changement climatique. D'autres sondes, posées plus récemment, permettront de mieux caractériser les microclimats de secteurs particuliers comme les pieds de falaises afin de mieux comprendre la répartition des végétations. Ces études sont menées en partenariat avec Jean-Paul Mandin, botaniste et membre du conseil scientifique de la RNNGA, et le Conservatoire Botanique National Massif Central.


Capteurs © SGGA.

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche | Tél. : 04 75 98 77 31 | gorgesdelardeche.fr

Les 16 communes du SGGA et les Conseils Départementaux : Aiguèze, Bidon, Gras, Issirac, Labastide-de-Virac, Lagorce, Larnas, Le Garn, Orgnac-l'Aven, Saint-Just-d'Ardèche, Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Martin-d'Ardèche, Saint-Remèze, Salavas, Vagnas, Vallon-Pont-d'Arc et les Conseils Départementaux de l'Ardèche et du Gard.

PRÉFET DE L'ARDÈCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Ardèche LE DÉPARTEMENT

CONSEIL DÉPARTEMENTAL GARD